



PREFET DE SEINE-ET-MARNE

PREFECTURE

Direction de la Coordination des Services de
l'État

Pôle du Pilotage des Procédures d'Utilité Publique

**Arrêté préfectoral n° 12 DCSE IC 006
modifiant la composition du Comité Local d'Information et de Concertation (C.L.I.C.) de
SENART pour les sociétés
AIR LIQUIDE, KUEHNE NAGEL et NORBERT DENTRESSANGLE
siutées sur le territoire des communes de Moissy-Cramayel et de Savigny-le-Temple**

Le Préfet de Seine et Marne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU le Code de l'Environnement et notamment ses articles L 125-2 et D.125-29 à D.125-34 ;

VU le Code du Travail ;

VU la loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages ;

VU le décret du Président de la République en date du 27 mai 2011 portant nomination de Monsieur Pierre MONZANI, Préfet de Seine et Marne ;

VU le décret du Président de la République en date du 26 août 2010 portant nomination de Monsieur Serge GOUTEYRON, Sous-Préfet hors classe, secrétaire général de la préfecture de Seine et Marne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 10/PCAD/105 du 6 juin 2011 donnant délégation de signature à Monsieur Serge GOUTEYRON, secrétaire général de la préfecture et organisant sa suppléance ;

VU les arrêtés préfectoraux autorisant l'exploitation régulière des installations de l'établissement AIR LIQUIDE (ex SOGIF), sur la commune de Moissy-Cramayel ;

VU les arrêtés préfectoraux autorisant l'exploitation régulière des installations de l'établissement KUEHNE NAGEL LOGISTICS sur la commune de Savigny-le-Temple ;

VU l'arrêté préfectoral d'autorisation n° 11 DCSE 066 du 16 juin 2011 faisant passer l'établissement NORBERT DENTRESSANGLE de Savigny-le-Temple au seuil SEVESO Seuil haut ;

VU l'arrêté préfectoral n° 07 DAIDD 1IC050 du 9 mai 2007 modifié portant création du comité local d'information et de concertation (CLIC) pour les sites des sociétés SOGIF et KUEHNE NAGEL LOGISTICS sur les communes de Savigny-le-Temple et Moissy-Cramayel ;

VU l'arrêté préfectoral n° 010 DAIDD IC 115 du 12 mai 2010 portant renouvellement de la composition du Comité Local d'Information et de Concertation (C.L.I.C.) de Sénart ;

VU l'arrêté préfectoral n° 10 DCSE IC 207 du 6 octobre 2010 modifiant la composition du CLIC Sénart ;

VU la lettre de l'Association de Défense de l'Environnement de Sénart et Environs (ADE) du 20 janvier 2011 informant le préfet du remplacement de M. Michel GOURDON par M. Christian LE GUERN en tant que membre suppléant au sein du collège « Riverains » du CLIC Sénart ;

VU la délibération n° CG-2011/04/15-0/04 du Conseil Général de Seine-et-Marne du 15 avril 2011 désignant M. Jean-Pierre GUERIN, membre titulaire au sein du collège « Collectivités territoriales » du CLIC Sénart ;

VU la lettre de la société KUEHNE+NAGEL du 6 mai 2011 informant le préfet du remplacement de M. Jean-Sébastien SGARD par M. Mohamed ID HAMOU, en tant que membre titulaire au sein du collège « Salariés » du CLIC Sénart ;

VU la lettre de la société KUEHNE+NAGEL du 11 janvier 2012 informant le préfet du remplacement de M. Mohamed KHERARFA par M. Eric DEVALLAND en tant que membre titulaire au sein du collège « Exploitants » du CLIC Sénart ;

VU la lettre de la société NORBERT DENTRESSANGLE du 27 janvier 2012 désignant Mme Elisa DA COSTA en tant que membre titulaire au sein du collège « Exploitants » et Mme Chrystel VILLERS en tant que membre titulaire au sein du collège « Salariés » du CLIC Sénart ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture,

A R R E T E

ARTICLE 1 : L'article 1er de l'arrêté préfectoral susvisé n° 010 DAIDD IC 115 du 12 mai 2010 est modifié comme suit :

Le comité local d'information et de concertation (CLIC) pour les sites exploités par les sociétés AIR LIQUIDE, KUEHNE NAGEL LOGISTICS et NORBERT DENTRESSANGLE LOGISTICS situées sur le territoire des communes de Savigny-le-Temple et de Moissy-Cramayel est composé des membres suivants ou de leurs représentants, répartis en cinq collèges :

• **Collège « Administration »** :

- le Préfet de Seine-et-Marne ou son représentant,
- le chef du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile ou son représentant (SIDPC),
- le chef du Service Départemental d'Incendie et de Secours ou son représentant (SDIS 77),
- le Directeur Régional et Interdépartemental de l'Environnement et de l'Energie ou son représentant (DRIEE-UT 77),
- le Directeur Départemental des territoires ou son représentant (DDT 77),
- le Directeur Régional des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi- unité territoriale 77 ou son représentant (DIRECCTE 77),

• **Collège « Collectivités Territoriales » :**

Commune de Savigny-le-Temple :

Titulaire: M. Jean-Louis MOUTON, Maire et Conseiller général

Suppléant : M. Henri BRET

Commune de Moissy-Cramayel :

Titulaire: Mme Anne-Marie DEMOULIN

Commune de Cesson :

Titulaire: M. Jean-Michel BELHOMME

Suppléant : M. Yves-Marie FRANCOIS

Commune de Lieusaint :

Titulaire: M. Daniel ALLIOUX

SAN de Sénart :

Titulaire : Mme Michèle TSEVERY

Conseil Général de Seine-et-Marne :

Titulaire : M. Jean-Pierre GUERIN

• **Collège « Exploitants » :**

Société AIR LIQUIDE :

Titulaires : M. Jean-Christophe AUBEL et Mme Eva KARBAUM

Société KUEHNE NAGEL LOGISTICS :

Titulaires : M. Eric DEVALLAND et M. Franck RAOULT

Suppléant : Mlle Claire DARAS

Société NORBERT DENTRESSANGLE :

Titulaire : Mme Elisa DA COSTA

SNCF :

Titulaire : M. Jean-Louis BOUVERET

Suppléant : M. Philippe VELEUR

• **Collège « Riverains » :**

Association Nature environnement 77 :

Titulaire : M. Florent HEITZ

Suppléant : M. Dominique BISSONNIER

Ecole Saint Paul de Cesson :

Titulaire : M. Hervé GILBERT

Association de Défense de Melun-Sénart :

Titulaire : M. Raymond BEVEN

Suppléant : M. Christian LE GUERN

Association de Défense des Intérêts des Résidents riverains du Bois des Saints Pères :

Titulaire : M. Jean-François DUPONT

Suppléant : M. Michel COGET

• **Collège « Salariés » :**

Société AIR LIQUIDE :

Titulaire : M. Gabriel DUBUS

Suppléant : M. Rémi GRANDINO

Société KUEHNE NAGEL LOGISTICS :

Titulaires : M. Mohamed ID HAMOU et M. Roberto KUAVITA

Société NORBERT DENTRESSANGLE :

Titulaire : Mme Chrystel VILLERS

ARTICLE 2 :

- le Secrétaire Général de la préfecture de Seine-et-Marne,
- les représentants des sociétés AIR LIQUIDE, KUEHNE NAGEL LOGISTICS et NORBERT DENTRESSANGLE LOGISTICS,
- les directeurs et chefs de services des administrations mentionnées à l'article 1,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et fera l'objet d'un affichage en mairie de Moissy-Cramayel et Savigny-le-Temple pendant une durée d'un mois.

Procès-verbal de l'accomplissement de cette formalité sera dressé par le maire des communes concernées.

Fait à Melun, le 2 février 2012

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation

Le Secrétaire Général de la préfecture,

Serge GOUTEYRON



Destinataires :

- les membres du CLIC
- chrono
- RAA préfecture